

LE CANAL ROMAIN DU PORT À LA MER

Par Jean Houben

*Cet article est destiné à illustrer un texte intitulé
« Plans anciens de Fréjus et d'Antibes », publié en 1956 dans le Tome XIV - 1
de la revue "Gallia", dans lequel Paul-Albert Février écrivait :*

« Au Sud de la butte de grès sur laquelle s'est installée la cité romaine, s'étend le port. La partie des quais qui s'est conservée permet d'en restituer l'aspect primitif. Si le tracé des quais, au moins vers l'Est et le Sud, est certain, il demeure beaucoup plus difficile d'imaginer à quelle distance se trouvait le port de la mer et comment se faisait la liaison.

Dès la fin du siècle dernier, Aubenas a pensé que le quai Sud n'était pas battu par la mer et donc que le bassin avait été creusé à l'intérieur des terres.

Il est cependant fortement vraisemblable que les Romains se sont contentés de creuser un étang situé au Sud du plateau sur lequel l'agglomération commençait à se développer. D'autre part, à l'Est du port, tous les historiens de Fréjus avaient déjà constaté l'existence d'un canal, dont le mur qui en limitait le quai Sud est bien conservé sur une centaine de mètres au-delà du monument pyramidal appelé « Lanterne d'Auguste ».

- Mais quel était l'emplacement du quai Nord de ce canal ?
- Quelle était la longueur de ce canal ?
- S'étendait-il au-delà, vers l'Est, du mur qui subsiste ?

Autant de questions demeurées sans solution certaine.

Il est difficile de se servir de la plupart des plans de Fréjus antérieurs au XIXe siècle, à cause de leur imprécisions (1). Le cadastre [...], en revanche, montre une intéressante disposition des champs à l'Est du port romain. Au quartier dit du Cougourdier, plusieurs champs très allongés (à l'Ouest de la parcelle non cultivée [...] appelée Les Sables) sont orientés N-O/S-E. Semblable orientation se retrouve à quelques centaines de mètres plus au Nord [...]. La régularité de cette orientation surprend dans un quartier où les parcelles sont de forme très variée. De plus, les terres situées à l'Ouest de la ligne ainsi déterminée sont très petites et bien mises en culture.

Mais à l'Est, un grand espace demeure inculte (Les Sables). N'y aurait-il pas une différence de sols ?

Sur les photographies aériennes, on constate que les champs ont conservé cette orientation . Surtout, on suit nettement au milieu d'autres terrains dont les contours ont varié (au voisinage de la voie de chemin de fer), une trace plus sombre. Cette ligne et le bord de quelques champs visibles sur le cadastre s'infléchissent vers le Sud, et elle paraît ainsi tendre à se raccorder au quai Nord du port, dont le tracé est bien connu. Elle correspond sensiblement aux anciennes limites.

Une semblable disposition des champs et cette opposition des terrains, comment les expliquer autrement qu'en supposant que cette orientation des parcelles coïncide avec l'orientation du quai nord du canal? Seules des fouilles permettraient de déterminer avec une plus grande précision l'emplacement exact du quai.

Le départ du quai Sud est bien visible, à cause du mur qui le clôt au Sud. Ce mur suit une direction sensiblement Est-Ouest sur une centaine de mètres, puis s'infléchit légèrement vers le Sud. Cette inflexion certaine du quai Sud (2) correspond à celle que l'on doit supposer entre le quai Nord du port et le quai supposé du canal, ce qui confirme l'hypothèse du paragraphe précédent. Plus vers l'Est, le mur disparaît et seules quelques traces en subsistent au niveau du sol. Puis, aucune trace certaine.

Il y a deux hypothèses vraisemblables :

- Dans le premier cas, on peut imaginer un canal de largeur uniforme, d'une cinquantaine de mètres : au niveau de la « Lanterne d'Auguste », l'entrée du port mesure 80 m ; dans ce cas le quai Sud du canal aurait disparu.

Dans la précieuse description du port de Fréjus rédigée en 1651 (3), l'ingénieur Blondel parle du canal : il lui donne seize toises de large et quatre cens de long, pour communication du port avec la mer, ce qui donne 31 m de large sur 780 m de long.

Le canal était alors ruiné et envasé. Mais il me paraît surprenant qu'entre le milieu du XVIIe siècle et nos jours, toute trace d'un quai ait disparu, d'autant plus que le ruisseau qui actuellement traverse le port en longeant le quai sud et serpente à travers la plaine, aurait dû, dans l'hypothèse d'un canal de 50 m, en couper le quai Sud. On devrait alors supposer que le canal n'était pas bordé d'un quai en pierres, mais creusé dans le sable.

• Seconde hypothèse, le quai Sud n'aurait pas été rectiligne il y aurait eu alors entre le port et la mer un petit étang, le port et l'étang étant reliés par un court canal. Peut-être l'actuel chemin qui part de la « Lanterne d'Auguste » et se dirige vers le Sud garde-t-il le souvenir de ce tracé Reste une dernière question : où se trouvait le rivage à l'époque romaine ?

L'étude du canal ne permet pas de le dire. Le quai Nord, certes, tel que nous le voyons, se rapproche jusqu'à près de 200 m du rivage. Mais il ne faut pas ignorer que le port de Fréjus a continué d'être utilisé jusqu'à une date assez récente, les textes du XVII^e siècle montrant le port fréquenté par les barques de la côte ligurienne qui venaient s'approvisionner en blé (4).

Malgré l'abandon que le port a connu et l'envasement dont les habitants se plaignent au XVII^e siècle (5) et que constate Blondel, le port avait encore en 1774 une profondeur de 24 pieds (6). Et pourtant, au XVI^e siècle, au moins une partie de la surface jadis en eau près de la ville avait été conquise par des jardins maraîchers.

Même si le gros œuvre du port et du canal date de l'époque romaine, il n'est donc pas possible de savoir jusqu'où s'étendait le canal avant le Moyen Âge. Il est seulement visible qu'au XVI^e siècle, il venait jusqu'à une centaine de mètres de l'actuel rivage.

Quoiqu'il en soit, des incertitudes qui subsistent, et dans l'attente de sondages qui viendraient confirmer mon hypothèse, on doit supposer à l'époque romaine une voie d'eau, canal et peut-être bassin assez large, entre le port et la mer. »

(1)- C'est ce qui rend très fragile l'argument fourni par A. Donnadiou

(«La Pompée de la Provence, Fréjus», Paris, 1928, p. 56) sur le recul de la mer.

(2)- Cette inflexion est bien visible sur le plan de 1647 (A. Donnadiou, op. cit. p. 56, fig. 26)

(3)- Paris, Bibl. du Service hist. de la Marine, ms. 983, fol. 26.

(4)- Sur cette activité du port : « Provence historique », t. IX. 1959, p. 38-61.

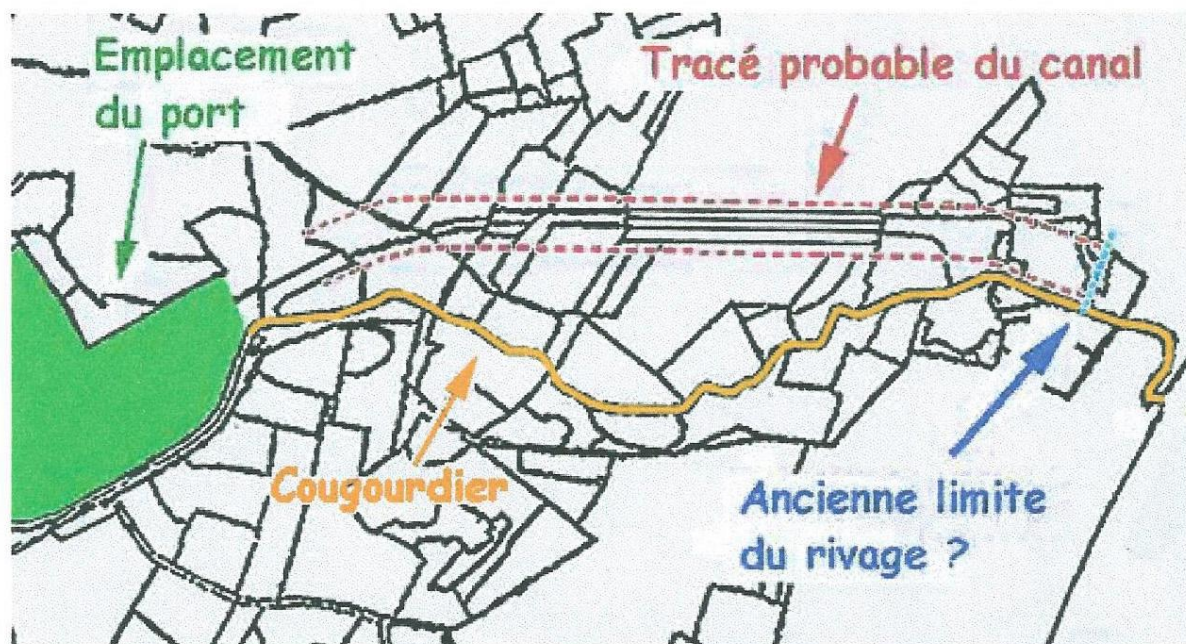
(5-) Arch. com. Fréjus, BB 17, fol. 143 V^o, 16 août 1643 :

« du costé du midy y ayant un grand fossé de Barbarie destiné de toute ancienneté au trafic de la ville et à la vidange des eaulx croupissantes de l'estang qui, maintenant, se trouve à demi rempli de méchantes herbes tant a faulte d'être vuïdè et netoyé que a faulte aussi de la fréquentation qui solloit estre anciennement par quantité de navire ... lequel dict fossé se treuve a présent demi-bouché par l'usurpation des propriétaires voisins ».

(6)- Ibid., DD 25, Mémoire Vallon, 20 mars 1774.



Sur cette reproduction partielle du cadastre de 1826, on voit nettement les parcelles "en long" signalées par Paul-Albert Février.



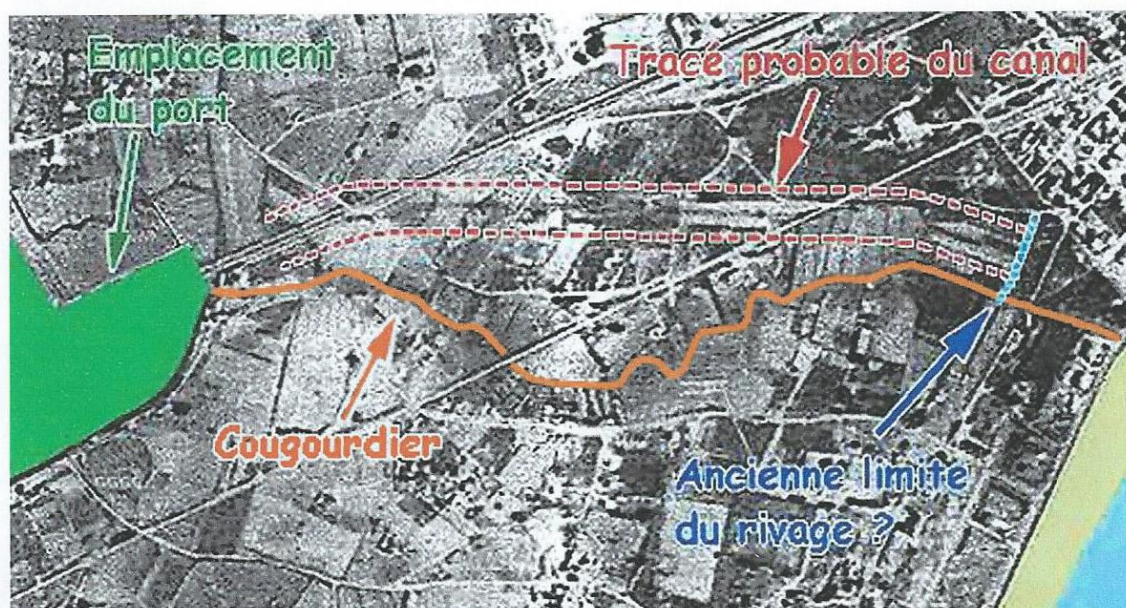
La berge de droite
représente ce qu'il reste
du quai nord du canal
à la sortie du port.

(Cl. J. Houben)





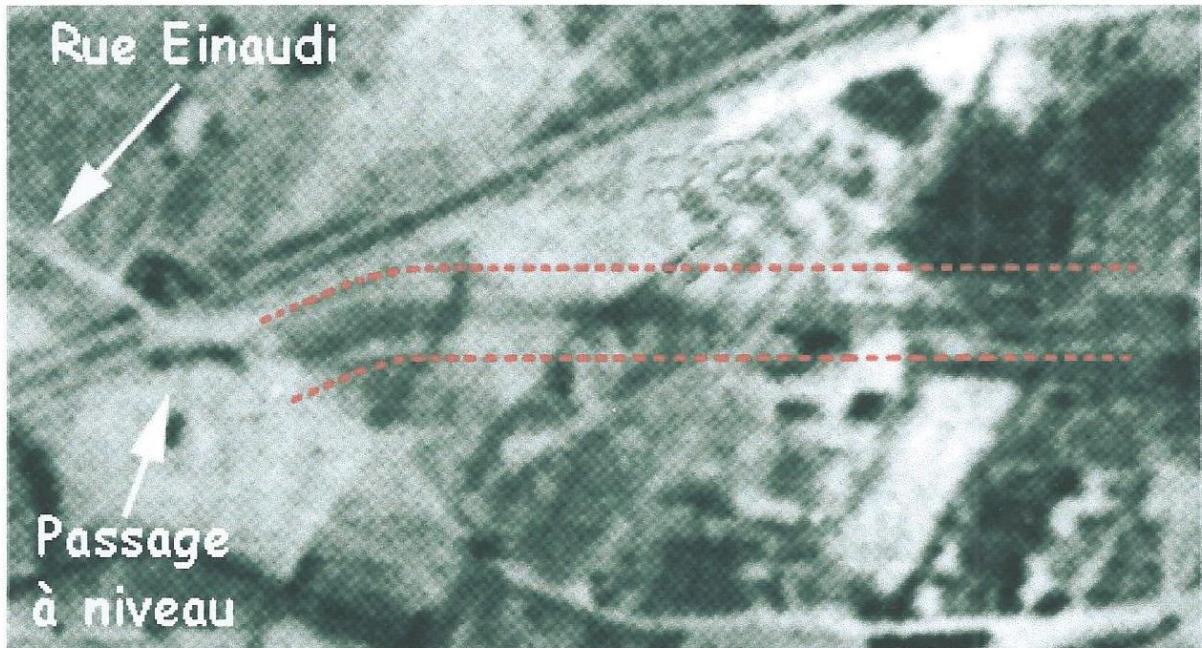
Cette photo aérienne, prise durant l'été 1955, révèle que les limites des parcelles mentionnées à la page précédente, étaient encore bien visibles à cette époque. (I.G.N.)



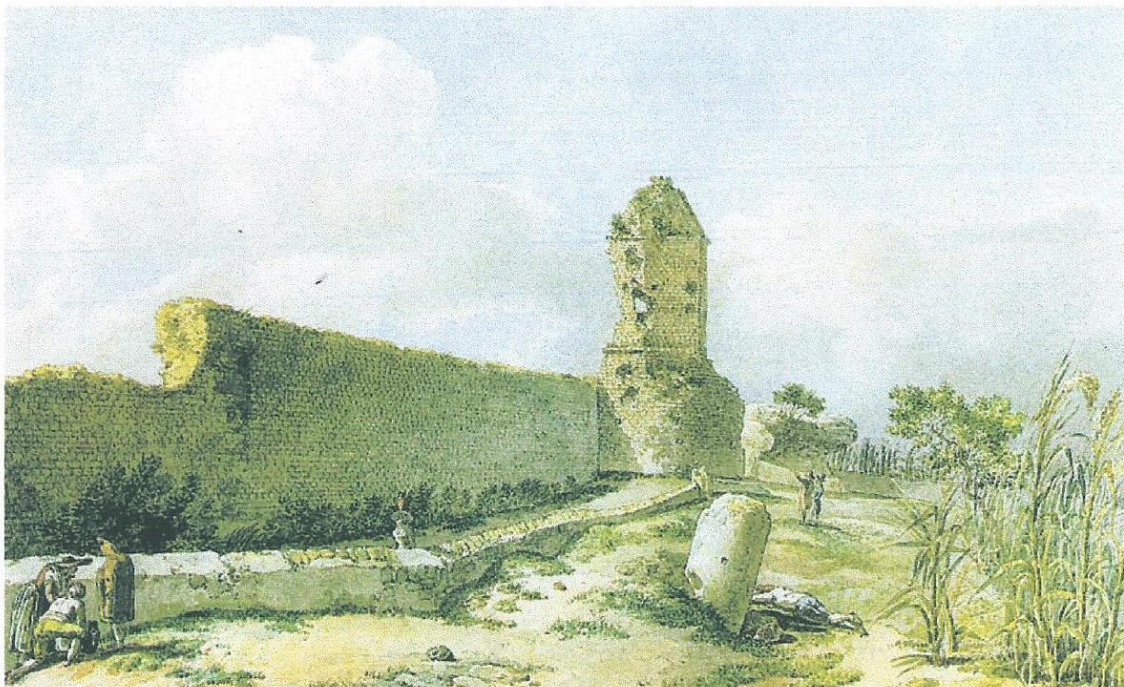
Détail
des pierres
du quai.

(Cl. J. Houben)





Ceci est un agrandissement de la partie centrale des clichés précédents. L'image a été très fortement contrastée pour mettre en valeur la tache sombre révélant l'existence de sols de structures différentes, donc de végétations différentes du fait d'une humidité locale différente elle aussi. Il est donc possible que l'on se trouve en présence de remblaiements de l'ancien canal romain.



Quai Sud du canal et son mur de protection en 1793.
À cette époque, le canal semble entièrement ensablé.

(A-N Meunier B.N.)